MALLETTE

Mallette syndics et gestionnaires inc.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4

Téléphone **418 653-4431**
Télécopieur 418 681-1707
Courriel reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour: 250-11-002271-201
No dossier: 43-2686555

[X] original [ ] modifié

FORMULAIRE 68
Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.
Corporation légalement constituée ayant son siège social au
582A, Avenue Des Chênes à St-Alexandre-de-Kamouraska QC G0L 2G0

Avis est donné de ce qui suit :

1. TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC. a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession le 5 novembre 2020 et le soussigné, Michel Paré, CPA, CA, CIRP, SAI, a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.

2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 26 novembre 2020 à 14h00 par conférence téléphonique 1-418-724-4415 code d'accès 6004.

3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.

4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 $ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.

5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 6 novembre 2020, à Rimouski

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
Syndic autorisé en insolvabilité

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

[X] original [ ] modifié

-- FORMULAIRE 78 --
Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.
Corporation légalement constituée ayant son siège social au
582A, Avenue Des Chênes à St-Alexandre-de-Kamouraska QC G0L 2G0

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 5 novembre 2020. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifé sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF
(tel que déclaré et estimé par l'officier)

1. Créanciers non garantis: voir liste A	216,480.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	0.00
Créanciers non garantis total	216,480.00
2. Créanciers garantis: voir liste B	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)pouvant être réclamées pour une somme de	0.00
Total du passif	216,480.00
Surplus	NIL

ACTIF
(tel que déclaré et estimé par l'officier)

1. Inventaire		0.00
2. Aménagements		0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E		
Bonnes	0.00	
Douteuses	0.00	
Mauvaises	0.00	
Estimation des créances qui peuvent être réalisées		0.00
4.Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F		0.00
5. Dépôts en institutions financières		0.00
6. Espèces		0.00
7. Bétail		0.00
8. Machines, outillage et installation		0.00
9. Immeubles et biens réels : voir liste G		0.00
10. Ameublement		0.00
11. REER, FERR, Assurances-vie etc		0.00
12. Valeurs mobilières(actions, obligations, débentures etc.		0.00
13. Droits en vertu de testaments		0.00
14. Véhicules		0.00
15. Autres biens : voir liste H		0.00
Si le failli est une personne morale, ajoutez :		
Montant du capital souscrit	0.00	
Montant du capital payé	0.00	
Solde souscrit et impayé		0.00
Estimation du solde qui peut être réalisé		0.00
Total de l'actif		0.00
Déficit		216,480.00

Je, Yves Théberge, de St-Alexandre-de-Kamouraska en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 5 novembre 2020, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
devant moi le 5 novembre 2020, à Rivière-du-Loup en la province de Québec.

Hélène Gagné, Commissaire à l'Assermentation
Pour la province de Québec
Expire le 6 juillet 2022

Commissaire à l'assermentation
HÉLÈNE GAGNÉ
101 639
Pour le Québec et pour l'extérieur du Québec

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
Créanciers Non Garantis

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 6e étage C65-7I Québec QC G1N 4V5	1.00	0.00	1.00
2	ARC - Taxe - Québec	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
3	Micheline Gagnon	582A, Avenue Des Cêdres St-Alexandre-de-Kamouraska QC G0L 2G0	17,628.00	0.00	17,628.00
4	Succession Germaine Bélanger	531, Route 230 St-Alexandre-de-Kamouraska QC G0L 2G0	87,556.00	0.00	87,556.00
5	Yves Théberge	582A, Avenue des Cêdres St-Alexandre-de-Kamouraska QC G0L 2G0	111,294.00	0.00	111,294.00
		Total:	**216,480.00**	**0.00**	**216,480.00**

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
Créanciers Garantis

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
		Total:	0.00			0.00	0.00	0.00

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
				Total:	0.00	0.00	0.00

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
		Total:	0.00	0.00		

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "E"
Créances payables à l'actif

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la crèance
				0.00				
			Total:	0.00			0.00	
				0.00				

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "F"
Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
			Total:	0.00		0.00	

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au failli

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Detàils des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
		Total:	0.00		0.00

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour:
No dossier:

FORM 78 -- Fin

Liste "H"
Biens

TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre			0.00	0.00
			Total:	**0.00**

05-nov-2020
Date

Yves Théberge

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour: 250-11-002271-201
No dossier: 43-2686555

FORMULAIRE 31
Preuve de réclamation
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.
Corporation légalement constituée ayant son siège social au
582A, Avenue Des Chênes à St-Alexandre-de-Kamouraska QC G0L 2G0

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

_____

_____

Dans l'affaire de la faillite de TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC. de St-Alexandre-de-Kamouraska en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 5 novembre 2020, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. *(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)*

4. *(Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)*

☐ A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE_____ $

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :
(Cochez ce qui s'applique.)

☐ pour le montant de _____$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

☐ pour le montant de _____$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

☐ B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

☐ C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

☐ D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

☐ E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____$

☐ F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____$

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____$

☐ G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

☐ H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÉRES FAILLI AU MONTANT DE _____$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi,et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

☐ Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

☐ Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____.

_____ _____
Témoin Créancier

Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopieur : _____
Adresse électronique : _____

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec
No division: 10 - KAMOURASKA
No cour: 250-11-002271-201
No dossier: 43-2686555

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b)
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TOURBIÈRE ST-ALEXANDRE INC.
Corporation légalement constituée ayant son siège social au
582A, Avenue Des Chênes à St-Alexandre-de-Kamouraska QC G0L 2G0

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____, de _____, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci _____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

_____
Témoin

_____
Créancier (personne physique)

_____
Créancier (personne morale)

_____
Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca